



Merli Automobiles

RUE DE L'HERMITTE

51300 Couvrot

Email : sarl-merli@wanadoo.fr

Tel : +33 (0)3 26 74 09 61

Fax : +33 (0)3 26 74 34 53

Fiche technique

CITROEN C4 MAX (Ref:O199229)

Véhicules d'occasion



Cylindrée	1.2 cc
Carburant	ESSENCE
PUISSANCE (CV)	130 cv 6 ch (96kw)
CO2	133 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	SUV 4X2
KM	29.950km
Immat	25/04/2024

Couleur
GRIS ACIER

20.520 € TVAC

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - abs - accès et démarrage mains libres - accoudoir arrière - accoudoir conducteur - affichage tête haute - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement avant et arrière - apple carplay + androidauto - avertissement d'angle mort" - avertissement de distance - avertissement de fatigue - banquette arrière rabattable (1/3 - 2/3) - bluetooth - caméra de recul - capteur de lumière - climatisation automatique - commutation automatique des feux de route et de croisement - contrôle électronique de la stabilité - détecteur de pluie - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - frein de stationnement électrique - freinage actif d'urgence - jantes en aluminium 18" - phares à led - poches aumônières au dos des sièges avant - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseur intérieur jour/nuit automatique - rétroviseurs extérieurs chauffants - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs noirs - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - siège conducteur à réglage lombaire - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système de limitation de vitesse - système de navigation - usb - usb arrière - vitres électriques avant et arrière - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.